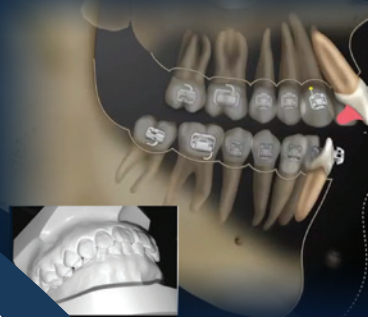




Les imprévus et dérapages mécaniques en orthodontie

Comment s'en sortir!

Objectifs éducationnels



Le but de la conférence est de soulever des situations de complications et/ou de pertes de contrôle pour lesquelles le clinicien doit modifier sa mécanique afin de lui permettre de passer à l'étape suivante et achever son traitement orthodontique en minimisant les pertes de temps. Nous discuterons également des complications de traction des canines incluses.

Contenu



- Les canines incluses revisitées, une mise à jour
- Prévenir et résoudre les problèmes en orthodontie: ce qu'il faut pour se dépanner
- Éviter les urgences causées par les fils
- Les bienfaits des auxiliaires (crochets, power tube, etc.)
- Faciliter les fermetures d'espace
- Protocoles de bite turbos
- Correction des OC antérieures
- Réductions inter-proximales...quand et comment
- Extractions ou pas en cas de problèmes de finition
- Faciliter la mécanique de 2 x 4
- Solutionner problèmes de lignes médianes
- Difficultés de rotations molaires
- Difficultés de bascule molaire
- Faciliter le placement de ressort entre les molaires
- Positionnement des stops...où et comment
- Les ligatures et les Criss ties
- Les ancrages par mini-vis et les vecteurs de force associés
- Repenser les bras de force
- Les plis de finition...nécessaires ou pas
- Les canting occlusaux
- Les béances antérieures
- Problèmes et solutions dans les cas hyperdivergents

À qui s'adresse cette formation ?



Ce séminaire avancé s'adresse à tous les dentistes offrant des services d'orthodontie à leur clinique ainsi qu'à leurs membres du personnel à la chaise voulant améliorer leurs connaissances et habiletés en orthodontie.

Date

24 mai 2019



Lieu

Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30
6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)



Instructeur



Dr Michel Champagne

DMD, MAGD, IBO, CDE ASS INTERN ORTHODONTIE, SECTION QUÉBEC

Gradué de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal en 1974, il établit ensuite sa pratique à Drummondville dans une clinique de groupe. Il s'intéresse tôt à l'orthodontie et devient Senior Instructor de l'Association Internationale d'Orthodontie (IAO) en 1985, puis Diplomate de l'International Board of Orthodontics (IBO) en 1990. Il obtient son Master de l'Academy of General Dentistry en 1998. Il est présentement éditeur du International Journal of Orthodontics.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 795 \$

Membre du personnel : 395 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

